



Travailleurs du secteur médico-social ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS POUR RETROUVER LE SENS DE NOS METIERS

ROUEN, le 29 novembre 2021,

Le 24 septembre dernier, les organisations syndicales CGT de Seine-Maritime ont interpellés Monsieur BELLANGER, Président du conseil départemental, au regard de l'état catastrophique des services venant en accompagnement des plus précaires sur notre territoire. Nous attendons toujours une réponse.

En effet, depuis de trop nombreuses années, les services du public comme du privé ont dû subir de multiples réorganisations, soit pour répondre aux contraintes budgétaires voire la suppression de subventions, soit pour donner l'illusion d'une prise en compte des difficultés des services et du public.

La conclusion à l'ensemble de ces réorganisations et nouveaux projets de services est toujours la même : aucune amélioration, voire une détérioration des conditions de travail des professionnels et des prises en charges des mineurs et de leur famille.

Depuis plusieurs mois, de nombreux reportages et enquêtes journalistiques montrent les aberrations des décisions et des prises en charge inadaptées dans le domaine de la prévention et de la protection de l'enfance. Alors, aujourd'hui, il est plus qu'urgent que, dans notre département, la situation soit enfin traitée à la hauteur des enjeux pour l'avenir des enfants, des familles et de la société.

C'est d'ailleurs, parce que nous sommes conscients de ces enjeux primordiaux pour la société de demain et parce que nous sommes confrontés à de nombreuses difficultés, que nous sommes nombreux à saisir nos organisations syndicales pour exprimer la perte de sens de nos missions, notre souffrance au travail et l'atteinte que cela a sur notre santé.

En Seine-Maritime, comme ailleurs, c'est à nous, professionnels, de nous mobiliser le 7 décembre pour dire STOP à ce désastre et exiger que nos revendications soient entendues.

Alors le 7 décembre, retrouvons-nous et ensemble gagnons :

- 🔊 Le recrutement sur tous les postes vacants
- 🔊 Une augmentation de rémunération permettant de compenser la perte subie depuis de nombreuses années et l'augmentation du coût de la vie
- 🔊 Une politique publique qui définit la Protection de l'Enfance comme Mission de service public garantissant ainsi l'équité, quel que soit le territoire, de l'accueil et de l'accompagnement nécessaires aux besoins des enfants et de leurs familles : prévention spécialisée, places en structure collective, en famille d'accueil, en accompagnement en milieu ouvert, etc...
- 🔊 Le renforcement des partenariats public/privé en termes de prévention, de protection et de justice pour une prise en charge à tous les niveaux ;
- 🔊 Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli.

Nous vous donnons
rendez-vous

Mardi 7 décembre

A 13h30, place du

Théâtre des arts,

pour une

manifestation

jusqu'à la préfecture